

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 31 mai 2024

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 21, 22, 23, 24 et 25 mai 2024

2024 DU 78 Dénomination place Marielle de Sarnez (14e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Marielle de Sarnez " à une emprise à Paris (14^e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 14 mai 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " place Marielle de Sarnez " est attribuée à l'emprise, partie de voies publiques, située à l'intersection des rues Severo et Georges Saché à Paris (14^e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO